

# ACTION URGENTE

## UN GRÉVISTE DE LA FAIM A BESOIN DE SOINS MÉDICAUX

**Le syndicaliste iranien Reza Shahabi, prisonnier d'opinion, a entamé une grève de la faim le 17 décembre 2012 pour protester contre le fait que les autorités ont rejeté ses multiples demandes de permission pour raisons médicales. Il refuse tout traitement, et toute nourriture. Son état de santé est extrêmement préoccupant et il a besoin de soins médicaux spécialisés hors du système carcéral.**

**Reza Shahabi** (également appelé Reza Shahabi Zakaria), trésorier du Syndicat des travailleurs de la régie des bus de Téhéran et de sa banlieue (*Sherkat-e Vahed*), purge une peine de six ans à la section 350 de la prison d'Evin, à Téhéran, pour des charges liées à ses activités syndicales pacifiques. Il a entamé une grève de la faim le 17 décembre. Le 15 décembre, il avait été transféré dans un hôpital civil pour passer des examens, notamment une IRM. Toutefois, selon son témoignage, le gardien qui l'y a escorté l'a reconduit à la prison avant qu'il n'ait passé les examens prévus, menaçant de le frapper s'il opposait une quelconque résistance. Pour protester contre le traitement que lui infligent les autorités, Reza Shahabi a cessé de prendre ses médicaments ce jour-là et entamé une grève de la faim deux jours plus tard. Il a expliqué à sa famille qu'il allait poursuivre cette grève jusqu'à ce qu'il obtienne une permission pour raisons médicales.

Reza Shahabi a subi une opération de la colonne vertébrale le 23 mai, à l'hôpital Imam Khomeini, à Téhéran. Son médecin avait recommandé du repos pendant au moins trois mois ; pourtant, il a été ramené à la prison d'Evin peu après l'intervention et n'a eu aucune permission pour raisons médicales depuis. Selon l'un de ses proches, Reza Shahabi souffre de troubles de la tension, de fréquents saignements de nez et d'engourdissements dans les doigts et les orteils droits. Sa famille craint qu'il ne risque la paralysie s'il ne reçoit pas les soins médicaux spécialisés dont il a besoin.

Reza Shahabi avait précédemment fait l'objet de l'AU 137/10 et de ses mises à jours. Voir <http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE13/027/2012/fr>.

### **DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en persan, en anglais ou dans votre propre langue :**

- priez instamment les autorités iraniennes de libérer immédiatement et sans condition Reza Shahabi car c'est un prisonnier d'opinion, détenu uniquement en raison de ses activités syndicales pacifiques ;
- exhortez-les à veiller à ce que Reza Shahabi bénéficie immédiatement des soins spécialisés dont il a besoin, en dehors du système carcéral.

### **ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 18 FÉVRIER 2013 À :**

Guide suprême de la République islamique d'Iran

Ayatollah Sayed 'Ali Khamenei  
The Office of the Supreme Leader  
Islamic Republic Street – End of Shahid  
Keshvar Doust Street,  
Tehran, République islamique d'Iran  
Courriel : [info\\_leader@leader.ir](mailto:info_leader@leader.ir)  
Twitter : « Demandez au Guide suprême d'Iran @khamenei\_ir de libérer Reza Shahabi »

**Formule de politesse : *Your Excellency, / Excellence,***

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Iran dans votre pays. (adresse(s) à compléter) :**

Nom(s), adresse(s), numéro de fax, courriel, formule de politesse.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

Responsable du pouvoir judiciaire

Ayatollah Sadegh Larijani  
c/o Public Relations Office  
Number 4, 2 Azizi Street intersection  
Tehran  
République islamique d'Iran  
Courriel : [info@dadiran.ir](mailto:info@dadiran.ir) (objet : FAO  
Ayatollah Sadegh Larijani)  
**Formule de politesse : *Your Excellency, / Monsieur,***

**Copies à :**

Secrétaire général du Haut conseil des droits humains  
Mohammad Javad Larijani  
c/o Office of the Head of the Judiciary  
Pasteur St., Vali Asr Avenue  
South of Serah-e Jomhuri  
Tehran, République islamique d'Iran  
Courriel : [info@humanrights-iran.ir](mailto:info@humanrights-iran.ir)  
(Objet : FAO Mohammad Javad Larijani)

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## UN GRÉVISTE DE LA FAIM A BESOIN DE SOINS MÉDICAUX

### COMPLÉMENT D'INFORMATION

En avril 2012, Reza Shahabi a été condamné par la 15<sup>e</sup> chambre du tribunal révolutionnaire de Téhéran à cinq ans d'emprisonnement pour « rassemblement et collusion en vue de nuire à la sûreté de l'État » et à un an supplémentaire pour « propagande contre le régime ». Il a également été condamné à une amende de 70 millions de rials (environ 4 375 euros) et il lui est interdit d'exercer des activités syndicalistes pendant cinq ans. En juillet, la 36<sup>e</sup> chambre de la cour d'appel de Téhéran a confirmé la peine prononcée à son encontre.

Le Syndicat des travailleurs de la régie des bus de Téhéran et de sa banlieue (*Sherkat-e Vahed*) a été interdit à la suite de la révolution islamique de 1979. Les activités syndicales ont repris en 2004, bien que l'organisation ne soit pas légalement reconnue. Le 22 décembre 2005, la police a arrêté 12 des dirigeants du syndicat à leur domicile puis a libéré rapidement quatre d'entre eux. D'autres membres ont été arrêtés trois jours plus tard, après s'être mis en grève pour réclamer la libération de leurs collègues. Des centaines d'autres personnes ont été arrêtées lors d'une nouvelle grève, en janvier 2006 (voir <http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE13/002/2006/fr> et <http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE13/008/2006/fr>).

Reza Shahabi a été arrêté en juin 2010. Au bout de plusieurs semaines de détention au secret, il a finalement pu contacter ses proches et les prévenir qu'il était incarcéré à la prison d'Evin, à Téhéran. En septembre 2010, après que les autorités ont annoncé qu'il pouvait être libéré sous caution, sa famille a payé les 600 millions de rials (50 000 dollars américains) demandés, mais les autorités ont réclamé une somme supplémentaire (l'équivalent de 100 000 dollars). Il a entamé une grève de la faim le 4 décembre 2010 pour protester contre sa détention prolongée. Sept jours après, il a été hospitalisé car son état de santé s'était détérioré. En l'absence d'améliorations, il a dû mettre un terme à sa grève de la faim le 19 décembre 2010. Le 22 novembre 2011, il a entamé une nouvelle grève de la faim, qui a duré 30 jours et s'est achevée après une nouvelle hospitalisation et à la demande des personnes qui le soutiennent et d'autres syndicalistes.

D'autres syndicalistes ont été arrêtés ou harcelés récemment, notamment des membres du syndicat de l'usine sucrière de Haft Tapeh – organisation non reconnue par le gouvernement.

Ali Nejati, un ancien dirigeant de ce syndicat, a été arrêté le 12 novembre 2011 et conduit à la prison de Dezful pour y purger une peine d'un an, à laquelle il avait été condamné en raison de ses activités pacifiques en tant que syndicaliste. Il a été remis en liberté le 24 septembre 2012 à l'expiration de sa peine. Le 20 octobre 2012, il a été convoqué aux fins d'interrogatoire par la première chambre du bureau du procureur à Shoush, dans la province du Khuzestan, dans l'ouest du pays. Cette convocation serait en rapport avec le discours qu'il a prononcé dans la province du Kurdistan iranien et la chanson folklorique « provocatrice » qu'il a chantée. Il a été convoqué une nouvelle fois le 31 décembre 2012 par la quatrième chambre du bureau du procureur à Sanandaj dans le cadre de la même affaire. Shahnaz Nejati, la femme d'Ali Nejati, qui fait également partie du conseil d'administration du syndicat de la sucrerie, a été arrêtée le 27 novembre 2011 par des membres du ministère du Renseignement dans la province du Khuzestan. Elle a été libérée 24 heures plus tard. Le 28 octobre 2012, la 102<sup>e</sup> chambre du tribunal général de Shoush l'a acquittée des charges de « propagande contre le régime » et de « publication d'informations mensongères », et pour avoir « semé le trouble dans l'opinion publique ». En novembre 2012, Shahnaz Nejati a reçu une convocation lui ordonnant de se présenter devant la deuxième chambre du tribunal révolutionnaire de Dezful le 15 décembre. D'après ce que sait Amnesty International, elle a été informée de son inculpation pour « propagande contre le régime ».

Rasoul Bodaghi, membre d'un syndicat d'enseignants de Téhéran, a été arrêté en septembre 2009. Il a été condamné à six ans d'emprisonnement pour « diffusion de propagande contre le régime » et « rassemblement et collusion dans l'intention de porter atteinte à la sécurité nationale ». En janvier 2011, une cour d'appel a confirmé la peine de Rasoul Bodaghi et lui a interdit de prendre part à une quelconque activité de la société civile pendant cinq ans. Selon certaines informations, il aurait été roué de coups par deux gardiens de prison en mai 2010.

Nom : Reza Shahabi (Zakaria)

Genre : h

AU 2/13, MDE 13/001/2013, 4 janvier 2013